

FORMATION CHASSE A L'ARC

Lieu:

FEDERATION DES CHASSEURS
D'EURE ET LOIR
12 rue du Château
CHENONVILLE
28360 LA BOURDINIÈRE ST LOUP

Déroulement de la journée :

9h-12h

Accueil des participants

Historique de la chasse à l'arc

Objectifs de la formation

L'arc de chasse : les différents modèles

La flèche : les différents modèles

Les accessoires du chasseur

L'entraînement au tir de chasse

La sécurité

La réglementation spécifique à la chasse

12h-13h30

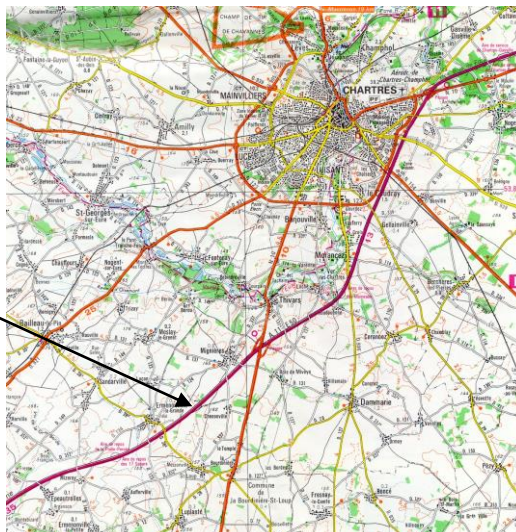
Repas en commun sur le site

(Le coût du repas est à votre charge : 16€)

13h30-17h

Exercices pratiques

Entraînement au tir sur cibles 3D dans différentes situations



A apporter OBLIGATOIREMENT : votre pièce d'identité

Si vous possédez déjà votre équipement n'hésitez pas à l'apporter, sinon il vous en sera fourni sur place.

***DATE prévisionnelle DE LA PROCHAINE FORMATION ARC
Samedi 2 septembre 2023**

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Mr Guillaume FAVIER – formateur (venant de la fdc 37) – au 06.72.70.75.21

Mr Thierry DELANNOY – Président de L'ACAEL – au 06.15.33.03.31



Démarche pour vous inscrire

- ☛ Remplir la demande d'inscription à une formation pour la pratique de la chasse à l'arc,
- ☛ Joindre les pièces demandées (une photocopie de la pièce d'identité et une enveloppe affranchie libellée à l'adresse du demandeur)
- ☛ Retourner tout le dossier à la : FEDERATION DES CHASSEURS D'EURE ET LOIR - 12 rue du château 28360 CHENONVILLE

Deux à trois semaines avant la formation*, vous recevrez une convocation par mail vous indiquant la date et vous précisant la durée, le lieu, etc ; joint d'un coupon réponse à nous retourner sous 8 jours avec, pour les participants, ainsi qu'un chèque de 16 euros pour le repas du midi.

Votre attestation de participation à la formation Chasse à l'arc vous sera expédiée par courrier.